



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

Procès-verbal d'une session du conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, séance ordinaire du 3 août 2015, tenue à l'édifice municipal au 515, route des Prêtres, à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, à 20 h 00, sous la présidence de Monsieur Sylvain Bergeron, maire.

Sont présents: M. Sylvain Bergeron → Maire

M. Claude Rousseau → Conseiller
M. François Pichette → Conseiller
Mme Nathalie Vézina → Conseillère
Mme Caroline Turgeon → Conseillère
M. Alain Dion → Conseiller
Mme Huguette Giroux → Conseillère

et tous formant quorum.

Le directeur général/secrétaire-trésorier, M. Gérard Cossette étant en vacances, il est remplacé par Mme Marie-Claude Pouliot qui agit comme secrétaire – trésorière adjointe. .

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20h par Monsieur le maire Sylvain Bergeron. Il constate la régularité de l'assemblée avec 6 conseillers (ères) présents (es) et souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 6 juillet 2015 séance ordinaire, reporté
4. Gestion financière et administrative
 - a) Dépôt des rapports prévus au règlement de délégation sur la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil
 - b) Résolution pour modification du règlement RMU-05 sur les nuisances
 - c) Colloque des D.G de la zone La Capitale 17-18 septembre 2015 (175\$) inscription
 - d) Réparation du climatiseur qui est défectueux pour remplacer celui existant au bureau municipal
5. Sécurité incendie
 - a) Suivi des portes de garage incendie.
6. Réseau routier
 - a) Renouvellement d'appareils téléphoniques pour les travaux publics
 - b) Demande au MTQ pour certification de localisation de la pancarte à l'Entrée de l'Île
 - c) Demande au Ministère de la culture pour pancarte à l'Entrée de l'Île



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

- d) Demande de soumission pour agrandissement du garage municipal
- 7. Hygiène du milieu
 - a) Mandat avec Mme France Thibault ing. pour suivi du dossier d'assainissement des eaux usées route Prévost, rue Desjardins et rivière du Moulin
 - b) Modification à la station d'assainissement des eaux usées (Romaëu)
 - c) Collecte de feuilles
- 8. Aménagement, urbanisme et développement
 - a) Entretien des plates-bandes Côte du Pont (MRC)
 - b) Résolution territoire Wendake
- 9. Loisirs et culture
 - a) Achat et installation d'une douche pour la piscine
 - b) Fête pour l'organisation avec l'OPP 12 ou 13 septembre
 - c) Résolution pour adopter la politique Familiale et des aînés de la MRC de l'Île d'Orléans
- 10. Lecture de la correspondance
 - a) Autorisation du MAMOT pour emprunt sur les dépenses des travaux du secteur Seigneurie
 - b) Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (Q2,r.34.1
 - c) Soirée-bénéfice de la Fondation Félix-Leclerc
- 11. Rapport du maire
- 12. Rapport des délégués sur les comités
- 13. Affaires nouvelles
 - a) Camp O Carrefour

Période de questions du public

- 14. Ajournement au 10 août à 18h.
- 15. Résolution pour renouvellement d'emprunt du règlement #309-2005
- 16. Adoption du règlement #415-2015 modifiant le règlement relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, lotissement et construction numéro 153.

Période de questions du public

- 17. Levée de l'assemblée

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE.

1590-2015



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution
ou annotation

3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015 reporté.

4. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

a) Dépôt des rapports prévus au règlement de délégation de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil

1591-2015

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des dépenses du conseil, la liste des dépenses incompressibles et par délégation comprises entre le 1^{er} et le 31 juillet 2015 totalisant 243 603.41 \$.
ADOPTÉE.

b) Résolution pour modification du règlement RMU-05 sur les nuisances

1592-2015

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajouter l'article 10.26 qui se lit comme suit : le fait, sur un chemin public ou dans un endroit public, d'avoir en sa possession quelque objet, matériel ou équipement servant ou facilitant la consommation de stupéfiants au sens de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances (L.C., 1996, c.19) à savoir et ce, sans restreindre la généralité de ce qui précède, toute pipe à hash, bonbonne, balance portative et tout autre objet relié à la consommation ou au trafic de stupéfiants est interdit.

ADOPTÉE.

c) Colloque des D.G. de la zone La Capitale 17-18 septembre 2015 (inscription 175\$)

1593-2015

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le directeur général/secrétaire-trésorier participe au colloque de la zone La Capitale les 17 et 18 septembre 2015 au coût de 175 \$ pour l'inscription.

ADOPTÉE.

d) Réparation du climatiseur au bureau municipal

1594-2015

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de la compagnie Réfrigération Clim-Air pour l'achat d'un nouveau climatiseur au montant de 2 471.96\$ taxes incluses comprenant une garantie de 7 ans sur le compresseur et 5 ans sur les pièces.

ADOPTÉE.

5. SÉCURITÉ INCENDIE

a) Suivi des portes de garage incendie

La couleur choisit pour les portes de garage incendie par le conseil est le gris argent selon l'échantillon de la firme Moisan.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

6. RÉSEAU ROUTIER

- 1595-2015** a) **Renouvellement d'appareils téléphonique pour les travaux publics**
Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat de 2 cellulaires walkies-talkies pour les employés de la voirie au montant de 609.26\$ taxes incluses.
ADOPTÉE.
- 1596-2015** b) **Demande au MTQ pour certification de localisation de la pancarte**
Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au MTQ un certificat de localisation pour la nouvelle pancarte à l'Entrée de l'Île qui sera installée sur le terrain du kiosque touristique et la Chambre de commerce.
ADOPTÉE.
- 1597-2015** c) **Demande au Ministère de la Culture pour pancarte de l'entrée de l'Île**
Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander au Ministère de la Culture l'approbation quant au modèle et à l'écriture, pour la nouvelle pancarte à l'Entrée de l'Île.
ADOPTÉE.
- 1598-2015** d) **Demande de soumission pour agrandissement du garage municipal**
Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander aux employés de la voirie de fournir un plan détaillé de l'agrandissement du garage municipal. Suite à l'acceptation du plan, des soumissions seront demandées à des entrepreneurs de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.
ADOPTÉE.
- ### 7. HYGIÈNE DU MILIEU
- 1599-2015** a) **Mandat avec Mme France Thibault ing. pour suivi du dossier d'assainissement des eaux usées dans la route Prévost, Rue Desjardins et Rivière du Moulin**
Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander une offre de services pour faire le suivi du dossier d'assainissement des eaux usées de la route Prévost, rue Desjardins et rivière du Moulin. Cette dépense sera payée par la taxe d'accise.
ADOPTÉE.
- 1600-2015** b) **Modification à la station d'assainissement des eaux usées (ROMAEU)**
Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de services professionnels de la firme Nordikeau concernant le règlement sur les ouvrages d'assainissement des eaux usées au montant de 3 060,00 \$ plus les taxes. Cette réglementation est obligatoire et cette démarche est essentielle pour le respect de l'environnement.
ADOPTÉE.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution
ou annotation

1601-2015

c) Collecte de feuilles

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'à compter de l'automne 2015, seuls les sacs de papier seront acceptés lors de la collecte de feuilles. Les sacs seront gratuits et disponibles au bureau municipal.

ADOPTÉE.

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

1602-2015

a) Entretien des plates-bandes Côte du Pont (MRC)

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de Entretien David Gosselin au montant de 1 069.27 \$ taxes incluses. Le contrat est d'une durée de 4 ans. Une facture sera envoyée à la MRC donc celle-ci assumera le paiement.

ADOPTÉE.

b) Résolution territoire Wendake

Le maire fait lecture d'une lettre reçue. Le conseil municipal ne donnera pas suite à la demande.

9. LOISIRS ET CULTURE

1603-2015

a) Achat d'une douche pour la piscine

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de Plomberie Simon Hébert Inc. pour l'installation d'une douche et d'un chauffe-eau à la piscine municipale au montant de 2500,00 \$ plus taxes.

ADOPTÉE.

1604-2015

b) Fête pour l'organisation avec l'OPP le 12 ou 13 septembre

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'allouer un budget de 4 000,00\$ pour la Fête de la famille en collaboration avec l'OPP (Organisme Participation Parent) pour la rentrée scolaire.

ADOPTÉE.

1605-2015

c) Résolution Politique familiale et des aînés

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la politique de la famille et des aînés de la MRC de l'Île d'Orléans.

ADOPTÉE.

10 CORRESPONDANCE

a) Autorisation du MAMOT pour emprunt sur les dépenses des travaux du secteur Seigneurie.

Le maire fait lecture de la lettre du MAMOT sur l'autorisation du règlement d'emprunt pour les travaux de la Seigneurie.

b) Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (Q-2, r.34.1)

Le maire fait lecture de la lettre du MDDEP sur la compétence des opérateurs de stations municipales d'épuration.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

1606-2015

c) Soirée-bénéfice de la Fondation Félix-Leclerc

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité par les conseillers présents de contribuer pour un montant de 300,00 \$ pour la soirée bénéfice qui aura lieu le 9 août 2015.

ADOPTÉE.

11 RAPPORT DU MAIRE

Le maire fait rapport de ses activités durant le mois courant ainsi que sur les décisions et orientations de la MRC.

12 RAPPORT DES DÉLÉGUÉS SUR LES COMITÉS

Les conseillers présentent un compte rendu de leurs activités, des diverses rencontres avec les citoyens et recommandations pour la municipalité.

13. AFFAIRES NOUVELLES

a) Camp O Carrefour

Le maire fait lecture de la demande du Camp O Carefour.

PERIODE DE QUESTIONS

La période de questions commence à 21h15 et se termine à 21h30.

Ajournement au 10 août à 18h.

Sont présents: M. Sylvain Bergeron → Maire

M. Claude Rousseau → Conseiller

M. François Pichette → Conseiller

Mme Nathalie Vézina → Conseillère

Mme Caroline Turgeon → Conseillère

Mme Huguette Giroux → Conseillère

et tous formant quorum.

Absent : M. Alain Dion → Conseiller

14. Résolution pour renouvellement d'emprunt du règlement #309-2005

1607-2015

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans accepte l'offre qui lui est faite de Financière Banque Nationale Inc. pour son emprunt par billets en date du 17 août 2015 au montant de 123 500 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 309-2005. Ce billet est émis au prix de 98.06800 CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

6 800 \$	1.75 %	17 août 2016
7 000 \$	1.85 %	17 août 2017
7 200 \$	1.95 %	17 août 2018
7 400 \$	2.050 %	17 août 2019
95 100 \$	2.15 %	17 août 2020



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution
ou annotation

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci;

ADOPTÉE.

ATTENDU QUE, conformément au(x) règlement(s) d'emprunt suivant(s) et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans souhaite emprunter par billet un montant total de 123 500\$

Règlements d'emprunt n°	Pour un montant de \$
309-2005	123 500 \$

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le(s) règlement(s) d'emprunt en vertu duquel (desquels) ces billets sont émis;

1608-2015

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le(s) règlement(s) d'emprunt en vertu duquel (desquels) ces billets sont émis;

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 123 500 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 309-2005 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le (la) maire (mairesse) et le (la) secrétaire-trésorier (secrétaire-trésorière) ou trésorier (trésorière);

QUE les billets soient datés du 17 août 2015;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

2016	6 800 \$
2017	7 000 \$
2018	7 200 \$
2019	7 400 \$
2020	7 500 \$(à payer en 2020)
2020	87 600\$(à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 17 août 2015), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2021 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement d'emprunt numéros 309-2005, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt. **ADOPTÉE**



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

15. Adoption du règlement #415-2015 modifiant le règlement de zonage 154 et le règlement relatif aux permis et certificats ainsi qu' à l'administration des règlements de zonage, lotissement et construction numéro 153.

Considérant qu'aucune personne n'a manifesté d'opposition par voie référendaire et qu'aucune personnes n'a signé le registre en date du 6 août 2015 ;

1609-2015

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le règlement #415-2015 modifiant le règlement de zonage 154 et le règlement relatif aux permis et certificats ainsi qu' à l'administration des règlements de zonage, lotissement et construction numéro 153.

ADOPTÉE.

PERIODE DE QUESTIONS

La période de questions commence à 18h10 et se termine à 18h10.

14 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé ;

En conséquence :


1610-2015


Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de levée la séance à 18h10

ADOPTÉE.

Je, Sylvain Bergeron , ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas aviser le directeur général/secrétaire-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.


M. Sylvain Bergeron, maire


Mme Marie Claude Pouliot
Secrétaire- trésorière-adjointe


M. Gérard Cossette
Directeur général/secrétaire- trésorier